

CE QUE MARIANNE EN PENSE

Tout va bien

LE TRAVAIL, CE MONDE IDYLLIQUE

Voici peu, Marc Ferracci, vice-président du groupe macroniste à l'Assemblée nationale, était sur France 4 pour vanter la réforme des retraites. Pour justifier le recul de l'âge de départ, il a pris l'exemple du métier de carreleur, qui a changé du tout au tout depuis... L'apparition des genouillères. Il a ensuite imaginé que les carreleurs, dans le cas improbable où ils seraient fatigués en fin de carrière, pourraient se reconverter vers des « métiers moins pénibles », comme chauffeur de bus. Il n'a pas jugé bon de préciser si les chauffeurs de bus usés pourraient devenir carreleurs, avec ou sans genouillères.

Dès 2018, un an après son élection, Emmanuel Macron avait déclaré : « Je n'adore pas le mot "pénibilité" », qui, selon lui, « donne le sentiment que le travail serait pénible », ce qui est pure invention. Il suffit de demander aux éboueurs, aux tourneurs fraiseurs, aux livreurs, aux femmes de chambre ou aux infirmières pour vérifier qu'ils s'épanouissent au boulot comme fleurs au printemps. Emporté par son élan émancipateur, le président de la République a supprimé quatre des dix critères permettant d'évaluer la pénibilité d'un poste donnant

droit à un départ anticipé en retraite : la manutention manuelle de charges, les postures pénibles, les vibrations mécaniques ou l'exposition aux risques chimiques. Pour espérer profiter de ce droit, le salarié concerné doit désormais faire reconnaître par un médecin sa maladie professionnelle et un taux d'incapacité permanente dépassant les 10 %. Sinon, les personnes concernées devraient travailler deux ans de plus et courir derrière une retraite que certains ne rattraperont jamais.

Pourtant, les édiles de la Macronie se tuent au boulot pour expliquer que la pénibilité sera désormais mieux prise en compte, étant entendu qu'il n'est pas question de réintroduire les critères d'usure professionnelle supprimés. Ils jurent de vouloir prendre en compte les carrières pénibles, mais sans dépasser les promesses verbales. Parfois, ils vont même jusqu'à prétendre, à l'instar du sénateur François Patriat, que la nature du travail a changé depuis que « les déménageurs, les couvreurs, les gens dans les travaux publics sont équipés d'exosquelettes ». Comme quoi on peut avoir été formé au PS et n'entretenir que des rapports lointains avec la vie professionnelle. ■ JACK DION

Mauvaise foi

SIGNÉ AUTAIN

Dans l'Obs, Clémentine Autain a tenté de faire oublier son évocation fantaisiste de la « privatisation » de la SNCF, qui lui a valu de nombreuses moqueries. S'adressant au ministre des Transports, Clément Beaune, elle l'accuse de s'être « greffé à bien des voix d'extrême droite » pour « pointer son erreur », comme si seuls les extrêmes étaient capables de remarquer cette bourde. Elle argue que le terme « privatisation » a été écrit « sous le coup de l'exaspération ». Si demain l'on s'insurge contre la décadence de l'Éducation nationale, on a donc le droit d'affirmer qu'elle a été privatisée ? Quant à « l'utilisation formellement incorrecte d'un mot », elle explique que celle-ci « ne doit pas occulter la réalité qu'il recouvre ». Et d'ajouter : « J'aimerais que vous soyez aussi prompt à corriger vos erreurs, infiniment plus lourdes pour les Français. » Si plusieurs des observations de la députée sur le « détricotage de la SNCF » sont recevables, il est un peu gros de justifier son erreur en accusant le gouvernement d'en être seul responsable. Attention, cette prouesse de mauvaise foi a été réalisée par une spécialiste, n'essayez surtout pas de la reproduire chez vous. ■ S.P.

Haro sur RT

CES JOURNALISTES TRAITÉS D'ESPIONS

Accusée d'être un instrument de « désinformation » du Kremlin, la chaîne RT, déjà interdite de diffusion dans l'Union européenne, a décidé de fermer à la suite du gel de ses avoirs, décidé par le ministère de l'Économie. Jusqu'ici, RT contournait le blocage sur Internet. Très rares ont été les voix

qui se sont émues d'une telle décision, ayant pour résultat immédiat de faire perdre leur emploi à 123 salariés français, dont 77 titulaires de la carte de presse qui n'ont jamais été pris la main dans le sac de l'espionnage. Or, sur les chaînes d'info comme dans les médias en général, on considère tous ceux qui ont travaillé pour RT à

l'égal d'agents venus du froid. Comme sens de la solidarité, il y a mieux. Pourquoi ne pas les arrêter séance tenante et les traîner devant les tribunaux, pendant qu'on y est ? Des journalistes qui en traitent d'autres d'espions, on a déjà connu ça sous d'autres latitudes, notamment à l'époque du maccarthysme aux États-Unis, en pleine

guerre froide. En France, c'est une grande première. On peut certes critiquer l'engagement de la direction de RT, effectivement liée à l'État russe, mais cela n'autorise pas à faire des journalistes y ayant travaillé depuis 2017, date de création de cette chaîne, des agents secrets stipendiés à jeter dans la fosse de l'infamie. ■ FRANÇOIS DARRAS